

Membres titulaires	: 34
En exercice	: 34
Présents	: 25
Votants	: 28
Convocation et affichage	: 12/09/2018
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Denis SAUZE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Céline BONNET, Yves BOULANGER, Brigitte BOURRET, Martine CHAMBON, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Denis DUCHAMP, Jean-Luc FANGET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Marie-Claire MICHEL, Daniel MISERY, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Alain THOMAS, Thomas TOULARASTEL, Armand VALLET, Alain ZAHM.

Pouvoirs : Jean-Yves BONNET (pouvoir à Brigitte BOURRET), Patrice GIRARD (pouvoir à Laurent MARCE), Laurent TORGUE (pouvoir à Richard MOLINA).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Sylvie BONNET, Dominique CHAMBON, Benoit GAUTHIER, Ronan PHILIPPE, René SABATIER

**BC-2018-267 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 15 MAI 2018**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE le procès-verbal du Bureau Communautaire du 15 mai 2018,  
CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-268 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE l'ajustement du tableau des emplois tel qu'il ressort de l'exposé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le CHARGE de toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-269 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DES HAUTES VALLEES DE LA CANCE ET DE L'AY - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF LEADER ARDÈCHE VERTE POUR LE FINANCEMENT D'UN STAGIAIRE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

APPROUVE le projet présenté pour l'opération intitulée : contribution à la mise en œuvre du plan de gestion du site ENS des Hautes vallées de la Cance et de l'AY (stage de cinq mois dans le cadre d'un Master II Environnement),

SOLLICITE une subvention de 1 978,08 euros TTC soit 64 % de la dépense éligible de 3 090,75 euros TTC dans le cadre de la fiche action 2.1 intitulée : « animation pour un meilleur partage des espaces naturels et patrimoniaux »,

S'ENGAGE à assurer sur ses fonds propres le solde du financement,

S'ENGAGE à communiquer sur l'aide FEADER en respectant les obligations de publicité et en appliquant les logos de l'Europe, du FEADER, de LEADER et du cofinancier et à inviter les membres du Comité de Programmation le cas échéant.

MANDATE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, pour prendre toutes décisions se rapportant à ce dossier dans la limite des inscriptions budgétaires votées en Conseil Communautaire,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-270 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - ECONOMIE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION INITIACTIVE 26-07 ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2018**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée,

ATTRIBUE une subvention calculée sur la base de 0,37 centimes d'euros par habitant à l'association INITIACTIVE 26-07, pour l'année 2018, soit 17 859,16 € (population de référence : population INSEE 2018 de 48 268 habitants),

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-271 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - PARTENARIAT AVEC LE LEP MONTGOLFIER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AUTOUR D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME LEADER**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le projet de partenariat et le projet de convention ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer la convention, ainsi que tout autre document se rapportant à ce projet,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-272 - DÉVELOPPEMENT HUMAIN - SPORTS - APPROBATION DE LA CONVENTION D'UTILISATION DU GYMNASSE RIVES DE FAYA ENTRE ANNONAY RHONE AGGLO ET LA VILLE D'ANNONAY**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet de convention à intervenir entre Annonay Rhône Agglo et la commune d'Annonay,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ladite convention dont le projet est annexé à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-273 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DÉCHETS - SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA RECUPERATION DE MOBILIER USAGE PAR L'ECO-ORGANISME "ECO-MOBILIER"**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat avec ECO-MOBILIER ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ledit contrat ainsi que toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2018-274 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS - CONTRAT DE COLLABORATION POUR LA REPRISE GRATUITE DES PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES USAGERS**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat de collaboration avec COREPILE ci-annexé,  
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit contrat ainsi  
que toutes pièces se rapportant à la présente délibération  
CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant de toutes démarches utiles à  
l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Davézieux, le 24/09/2018**

**Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Bureau Communautaire**

**Le Président**

**Simon PLENET**

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.  
Affiché le 24/09/2018 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales